

# Règlement du jeu

- Jeu concours dénommé « Chasse aux cadeaux »
  - Débute le 12 novembre 2024 et se termine le 15 décembre 2024 à 14h00
  - Pour participer à ce jeu-concours, il convient de se déplacer dans les neuf sites indiqués ci-après où se trouve une boîte et de résoudre les neuf charades indiquées sur cette boîte :
    - Du 12/11 au 14/11 - Parking Technicroc
    - Du 15/11 au 18/11 - Place du 4 septembre
    - Du 19/11 au 21/11 - Parking de l'écluse
    - Du 22/11 au 25/11 - Parking Intermarché
    - Du 26/11 au 28/11 - Parking du pôle santé des Capucins
    - Du 29/11 au 02/12 - Ancien CIC rue Vanoise
    - Du 03/12 au 05/12 - Rond-point Sainte-Anne
    - Du 06/12 au 09/12 - Parking Cuisines Schmidt
    - Du 10/12 au 12/12 - Place Charles de Gaulle
    - Du 13/12 au 15/12 - Marché de Noël
- Du 12 au 15 décembre : retour des bulletins de participation et tri, comptabilisation et validation des bulletins.  
Les bulletins de participation sont disponibles au service animation culture de la Ville de Gray situé dans le bâtiment annexe à l'hôtel de Ville, Place Charles de Gaulle.
- Le bulletin devra être complété avec les informations suivantes : nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse mail et réponses aux neuf indices et être déposé dans l'urne prévue à cet effet au marché de Noël de la Ville de Gray du vendredi 13 décembre à 18h au dimanche 15 décembre 2024 à 14h00.
  - La participation au jeu-concours est :
    - Ouverte aux personnes physiques à l'exception des conseillers municipaux et des agents organisateurs
    - Limitée à un bulletin par personne
    - Strictement personnelle et nominative
  - Tout bulletin illisible, raturé, incomplet et dont les réponses aux charades sont fausses sera considéré comme nul.
  - Un tirage au sort parmi l'ensemble des bulletins non frappé de nullité aura lieu sur le Marché de Noël le dimanche 15 décembre 2024 à partir de 16h.
  - Les bulletins tirés au sort et non frappés de nullité remporteront les deux gains suivants :
    - 1<sup>er</sup> tiré au sort : 1 nuitée pour 4 personnes dans un hébergement insolite
    - 2<sup>eme</sup> tiré au sort : Une journée pour 4 personnes à Europa Park
  - Les gains seront remis aux deux gagnants lors du tirage au sort le 15 décembre 2024 ou au plus tard le 20 décembre dans l'hypothèse où les gagnants ne seraient pas présents le jour du tirage au sort.